

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23<sup>ème</sup> année - N° 4365 - Mercredi 26 Avril 2023 - Prix : 200 Fc

OPÉRATION WUAMBUSHU

## Salim Mdéré ou la haine anti-comorien à visage découvert



Salim Mdéré sur le plateau de Mayotte La 1ère.

**S**alim Mdéré marche sur les pas de Théoneste Bagosora. Le tristement célèbre génocidaire Rwandais mort en 2021 fait des émules du côté de Mayotte. Si le cerveau du génocide Rwandais se servait de la Radio Mille Collines pour répandre sa haine, Salim Mdéré se sert d'un plateau de télévision

d'un média de service public (Mayotte la 1ère) pour déverser la sienne. Ce lundi 24 avril, le premier vice-président du Conseil Départemental de Pamandzi Salim Mdéré a fait une sortie de piste grave de sens : « il faut les tuer ».

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME :

## Le paludisme reste encore une menace en Afrique

C'est sous le thème « il est temps de parvenir à zéro cas de paludisme : investir, innover et mettre en œuvre » que la journée mondiale de lutte contre cette épidémie est célébrée hier 25 avril dans le monde. C'était l'occasion pour l'Oms d'appeler ses Etats membres à mettre en œuvre un plan d'accélération ambitieux et innovant pour réduire le fardeau du paludisme et sauver des vies.

Comme chaque 25 avril, le monde célèbre la journée internationale du paludisme, une maladie qui reste encore dangereuse et ce, malgré l'arrivée des vaccins. Selon l'Oms, en 2021 la maladie a tué 619 000 personnes, dont 96% vivaient en Afrique. Il est 6 à 20 fois plus susceptible de se propager dans les environnements exposés aux moustiques que le variant Omicron du SARS-CoV-2. Sur cette

même période, l'Afrique a enregistré à elle seule 234 millions de cas de paludisme et 593 000 décès. « Selon les estimations, ce qui signifie que notre région supporte la plus lourde charge de morbidité et de mortalité palustres, avec plus de 95% des cas et 96% des décès notifiés dans le monde. Notre région reste donc la plus touchée par cette maladie mortelle, en partie parce que trop de personnes n'ont pas accès aux mesures de prévention et aux traitements... Des inégalités importantes touchent les groupes les plus vulnérables, les jeunes enfants et les femmes, alors qu'environ 80% des cas de paludisme et des décès dus à cette maladie touchent des enfants de moins de cinq ans », souligne Dre Moeti Matshidiso, directrice régionale de l'Oms pour l'Afrique.

L'Oms lance à nouveau un appel aux États pour qu'ils main-



tiennent le paludisme parmi les priorités de leurs programmes d'action sanitaire au moment où ils allouent

des ressources à la santé. « Nous avons récemment lancé deux stratégies pour aider les pays du continent

africain à travailler à une riposte plus résiliente au paludisme, à savoir une stratégie visant à réduire la résistance aux médicaments antipaludiques ; une initiative visant à arrêter la propagation du nouveau vecteur invasif du paludisme à Anopheles stephensi, un vecteur dangereux qui se reproduit dans les zones urbaines et a le potentiel d'accroître la transmission...», marque-t-elle.

Notons que la journée mondiale contre le paludisme est aussi l'occasion de renouveler les engagements politiques et de renforcer les investissements dans la prévention et la lutte contre ce fléau. L'Oms invite chaque Etat membre à redoubler son engagement à mettre en œuvre un plan d'accélération ambitieux et innovant pour réduire rapidement le fardeau du paludisme et sauver des vies.

Andjouza Abouheir

## LITTÉRATURE

## La journée mondiale du livre et du droit d'auteur célébrée à Mohéli

Le 23 avril, journée du livre et du droit d'auteur est célébrée chaque année dans le monde. Le thème choisi en cette édition 2023 est « les langues autochtones » pour la nécessité de préserver la diversité linguistique. Aux CLACs de Nioumachoi, Djoiezi et Fomboni, des festivités ont été organisées pour marquer cette journée.

Défendre et promouvoir la diversité linguistique et le multilinguisme est une priorité des Nations Unies. Les langues autochtones et locales sont inscrites dans la charte du réseau capital mondial du livre qui reconnaît diverses formes de littérature avec le livre comme support, mais également à travers les traditions orales. Pour la journée du livre et droit d'auteur l'UNESCO mettra l'accent sur les langues autochtones.

Le sous réseau CLAC de Mohéli (Djoiezi, Salamani et Nioumachoi) avait invité leurs adhérents à une lecture visuelle des extraits des œuvres telles que Germinal d'Emil Zola, préface d'André Malraux ou encore Fleurs du mal de Charles Baudelaire et d'autres romans français comme

Le rouge et le noir de Stendhal. Plusieurs établissements scolaires notamment le collège rural de Nioumachoi, l'école communautaire de la même localité, l'école privée USOMA ont pris part à l'événement. Un exposé sur « le sang de l'obéissance » de Salim Hatubou a été fait par un enseignant, ensuite l'animateur Assane Nassor interviendra pour l'histoire de la journée du livre.

Pour le CLAC de Djoiezi, des exposés des œuvres telles que Sous l'orage de Sedou Badian, La pagne noir de Bernard Dadié ou encore La vie de boys de Ferdinand Oyono. Ce sont surtout les élèves de l'école privée MES (Moilimdjini énergie school) qui ont pris part à l'activité. Quant au CLAC de Salamani ce sont plutôt des extraits sur Le coup de pilons de David Diop, Mayotte un silence assourdissant de Feyçal et Fleurs du mal de Baudelaire qui ont été mis en avant.

« Nous devons chérir et défendre les livres, symboles d'espoir et de dialogue. Lire c'est mon droit, c'est votre droit, c'est notre droit. Depuis longtemps les livres incarnent la capacité humaine d'évoquer des mondes tant réels qu'imaginaires, et de relater des expériences

humaines très diverses. Ils nous aident à partager des idées, à obtenir des informations et à inspirer l'admiration pour des cul-

tures différentes, ouvrant ainsi des possibilités de dialogue considérables entre les individus à travers le temps et l'espace » explique Ben

Ymame Bacar le coordinateur du sous réseau CLACs de Mohéli.

Riwad



## BOLLORE TRANSPORT &amp; LOGISTICS COMORES SAS

SAS au capital de 7 379 550 KMF

Siège social : Moroni Port

Greffe du Tribunal de commerce de Moroni

Numéro d'immatriculation : KM-HAH-01-2016-B16-07630

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 07 avril 2023, il a été décidé de modifier la dénomination de la société, à compter du 07 avril 2023.

Ancienne dénomination : « BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COMORES » S.A.S

Nouvelle dénomination : « AFRICA GLOBAL LOGISTICS COMORES » SAS dont le sigle est « AGL COMORES » S.A.S. L'article 3 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Moroni.

## Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## OPÉRATION WUAMBUSHU

## Salim Mdéré ou la haine anti-comorien à visage découvert

Suite de la page 1

Alors qu'a débuté au Rwanda ce mois d'avril la commémoration du vingt-neuvième anniversaire du génocide des Tutsis par les extrémistes Hutus, à Mayotte nous assistons depuis trois jours à l'opération Wuambushu qui vise tout simplement à « décomorianiser » l'île. Il y aurait « trop de Comoriens » à Mayotte, au point de saturer tous les services publics de l'île à en croire la député Estelle Youssoufa sur LCI et France 24, dont la virulence du discours n'a rien à envier aux théoriciens de la xénophobie et de l'ethnicisme à la mahoraise.

Si le rapprochement entre ces deux dates est sujet à discussion, le verbe utilisé risque de créer un pré-

cedent et laisse peu d'ambiguïté sur l'objectif de la frange la plus à droite de la classe politique mahoraise, qui est de tuer du comorien, pour paraphraser quelqu'un. « Les gamins qu'on voit de loin, ça ce n'est même pas des gamins, moi je refuse d'ailleurs qu'on emploie ce terme là, jeunes, gamins, ces délinquants, ces voyous, ces terroristes, il faut à un moment donné en tuer, je pèse mes mots », disait l'élue de Pamandzi pour montrer qu'il assume ses propos.

Et quand la journaliste tente de le stopper, le Vice Président du Conseil Départemental persiste : « Oui, vous ne pouvez pas me laisser, mais si il y'en a pas un qui es tué, il y'en aura toujours d'autres qui vont oser, tenter à tuer des policiers », un véritable appel au meurtre assumé par un élu

de la république dans une chaîne publique pourtant puni par le code pénal français (art. 221-5-1, loi 2020-936 art.24) de dix ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. Mais l'élue sait qu'il ne risque pas grand-chose, car si Mayotte est toujours sous administration française, la pratique judiciaire dans le territoire reste celle d'un Etat colonial.

Se présentant au départ comme quelqu'un qui a des solutions à proposer, l'élue de Pamandzi a commencé par appeler l'armée française à violer l'espace aérienne et maritime des Comores en embarquant les migrants à bord de bateaux et hélicoptères escortés par l'armée pour leur renvoi aux Comores en particulier. Une chose est sûre, avec ses propos, Salim MDERE a gagné en esti-

me auprès des extrémistes mahorais en portant haut et fort la voix haineuse de la droite la plus extrême de la politique française. Ces propos faisaient écho au refus du gouvernement comorien de laisser accoster le Maria Galanta qui emmenait des refoulés de Mayotte. Une décision qui a eu comme effet direct, un lever de bouclier pour les extrémistes de tout poil.

Eric Zemmour ancien candidat à la présidentielle française appelle le gouvernement français à sursoir l'accord cadre de 2019 signé avec le gouvernement comorien, notamment dans son volet financier. « Suspension de l'aide et du plan de développement de 150M » ou encore « Interdiction des transferts financiers de la diaspora vers les Comores

(15% du PIB des Comores). » Des propositions soutenues par un autre leader mahorais. Daniel Zaidani soutien de Marine Le Pen a l'élection présidentielle de 2022 et délinquant financier condamné en 2021 en première instance à 80 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt appelle « à la suspension de tout octroi de visas à tout comorien quel que soit son rang, autorité gouvernementale ou citoyen lambda », en somme l'arme de destruction massive et levier de pression des autorités françaises pour faire pression sur tous les gouvernements comoriens successifs depuis l'instauration du visa Balladur en 1994.

AS Badraoui

## OPÉRATION WUMABUSHU :

## Le tribunal de Mamoudzou suspend l'arrêté préfectoral

*Ce n'est peut-être pas suffisant pour empêcher l'irréparable, mais la décision du juge de Mamoudzou aura au moins le mérite d'interpeller l'Etat français, sur le danger d'une opération qui risque au final de détruire la vie de nombreuses familles sans apporter de solutions aux vrais problèmes de cette île comorienne sous occupation française. L'opération visant à expulser des milliers de familles et à détruire leurs maisons dans le quartier de Majicavo et dans la commune de Koungou a donc été suspendue par le juge de référé du tribunal de Mamoudzou. Un ouf de soulagement pour les habitants ciblés qui y vivent depuis des décennies, et dont aucune solution de relogement n'a été apportée.*

Un début d'espoir pour les habitants des bidonvilles à Mayotte. Alors qu'elle

devrait démarrer hier mardi 25 avril, le tribunal de Mamoudzou suspend l'opération de destruction et d'expulsion, des bidonvilles dans un quartier de Majicavo et dans la commune de Koungou. Cette décision motivée par les irrégularités de l'arrêté préfectoral, le non-respect des droits humains et de la dignité humaine, intervient après que le collectif d'une dizaine d'avocats a saisi la justice en procédure de référé au nom d'une vingtaine d'habitants de ce bidonville. L'on parle de 85 familles ciblées par cette opération coup de poing et ce, sans la moindre proposition de relogement.

Selon France-info, l'avocate au barreau de Toulouse Flor Tercero s'est réjouie de cette décision. « Cette décision est une victoire, non seulement pour l'équipe d'avocats mais surtout pour les habitants de ce quartier. Les habitants du quartier de "Talus 2" – Majicavo ont réussi à



Tribunal-judiciaire-mamoudzou.

parler aux juges, aux autorités, à s'exprimer sur les conséquences des décisions qui étaient prises à leur encontre », a-t-elle déclaré.

Du côté de Moroni, le gouvernement se dit toujours attaché au dialogue avec Paris. Même si lundi 24

avril dernier, le navire Maria Galanta a été contraint de rebrousser chemin. Pour cause, le port de Mutsamudu ayant refusé d'accueillir ce premier contingent des familles déportées contre leur gré par les autorités françaises sous cou-

vert de la fameuse opération expéditive « Wuambushu ».

Notons que le gouverneur d'Anjouan Anissi Chamssidine avait émis la semaine dernière des craintes sérieuses sur les conséquences dramatiques d'une telle opération, sur la stabilité de l'ensemble de l'archipel des Comores et même de la région de l'Océan indien. Même le porte-parole du gouvernement, Houmed Masaidi a soutenu cette position en déclarant que le pays n'était pas disposé à accueillir ces milliers de déplacés que Paris cherche à expulser de Mayotte en les considérant comme des clandestins alors qu'ils sont chez eux en vertu du droit international qui reconnaît Mayotte comme partie intégrante de l'Etat comorien depuis 1975.

Andjouza Abouheir

## Le préfet de Mayotte regrette la fermeture du port à Maria Galanta

*Le préfet de Mayotte Thierry Suquet regrette la fermeture du port de Mutsamudu au bateau Maria Galanta à bord duquel se trouvaient des comoriens refoulés dans le cadre de l'opération Wuambushu. Pour Suquet cette décision affecte de prime à bord les passagers dont certains d'entre eux effectuent d'après-lui des voyages d'affaires ou familiaux.*

Les arguments avancés par l'autorité portuaire des Comores pour interdire l'accostage du navire Maria Galanta qui avait transporté parmi les passagers des personnes refoulées de Mayotte ne convaincent guère le préfet de Mayotte. Dans une conférence de presse tenue ce lundi, Thierry Suquet regrette l'interdiction de l'accès du bateau au port de

Mutsamudu.

« Je regrette que ce matin, (lundi : ndlr) il y a un bateau qui a pu partir avec à son bord 60 personnes qui avaient payé leur billet. Parce qu'a-

vec les Comores nous avons des intérêts communs. Tous les jours on a des échanges. Hier il y a 60 personnes qui partaient pour affaire, pour vacance, pour voir leur famille

et qui ont été ce matin refoulées. Ce sont eux qui sont les premières victimes », a-t-il estimé.

Et de poursuivre : « Ce qu'on espère c'est que dans le dialogue qu'on noue avec les Comores, on pourra reprendre les rotations le plus rapidement et avoir ces rotations en mode normal. En rappelant que pour ce qui concerne l'immigration clandestine, en ce qui concerne la sauvegarde de la vie humaine, on a des accords avec les Comores. Et on a des intérêts communs pour que cette mise en danger des personnes cesse. »

Le représentant de l'Etat français à Mayotte dit espérer que toutes les relations avec les Comores reviendront dans les jours qui viennent. Et d'assurer sur la poursuite de l'opération. « Ce qui est sûr, c'est que les opérations que nous menons

aujourd'hui de lutte contre la délinquance, contre l'habitat insalubre avec ses conséquences sur l'immigration clandestine, on ne les arrêtera pas. Les opérations qu'on monte de sécurisation se poursuivent normalement », a-t-il précisé.

Pour Suquet, « la lutte contre l'immigration clandestine ce n'est pas que les Comores. On a eu des départs pour Madagascar cette semaine. On a des départs prévus pour l'Afrique de l'est. Comme je viens de le dire, on a des intérêts communs avec les Comores qui sont en particulier la sauvegarde de la vie humaine en mer et le contrôle de l'immigration clandestine, il n'y a aucun doute sur le fait que les intérêts que nous avons tous permettront la reprise. »

Maoulida Mbaé



## ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

# Stratégie de programmation pour les pays les moins avancés d'Afrique francophone

Depuis ce lundi 24 avril, se tient à Dakar au Sénégal, un atelier régional sur la stratégie de programmation pour les pays les moins avancés (PMA) en Afrique francophone.

Il faut savoir que le Secrétariat du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), en collaboration avec le Groupe des PMA et sous les auspices de la Présidence sénégalaise, organise une série d'ateliers régionaux de programmation stratégique dans les régions Afrique francophone, Afrique anglophone, Asie-Pacifique et Caraïbes afin de relever certains des grands défis auxquels sont confrontés les PMA et les petits États insulaires en développement comme les Comores, pour financer leurs programmes nationaux d'adaptation au changement climatique.

Aussi, l'atelier du Sénégal pour les PMA d'Afrique francophone est-il une étape clé pour la sensibilisation et l'appui au renforcement des capacités de planification et de programmation. Il vise à fournir des informations sur l'ensemble du processus d'élaboration des projets dans le cadre de diverses sessions. L'objectif des ateliers est de renforcer les compétences et les connais-



sances de ces pays pour les aider à préparer et superviser la mise en œuvre de leurs priorités en matière d'adaptation. Ces ateliers visent, entre autres, à renforcer les capacités et les compétences des participants en leur fournissant des informations et des outils qui leur permettent de définir leurs besoins d'adaptation prioritaires conformément au modèle de note conceptuelle du FEM. Il s'agit également de les aider à mobiliser des financements climatiques appropriés auprès d'autres sources.

La stratégie de programmation du FEM en matière d'adaptation au changement climatique pour le Fonds pour les pays les moins avan-

cés (Fonds pour les PMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds spécial) pour la huitième reconstitution des ressources du FEM 8, qui va de juillet 2022 à juin 2026, et présente de ce fait, une vision axée sur la transformation des impacts, des objectifs plus ambitieux en matière d'adaptation et un engagement plus large avec les partenaires sur la base d'une approche globale de la société.

Le programme dédié « Sensibilisation et renforcement des capacités » vise à garantir que les 46 PMA bénéficient d'un soutien renforcé pour accéder au Fonds pour les PMA pendant FEM-8, sachant que l'enveloppe individuelle initiale

a doublé par rapport au FEM-7 pour atteindre 20 millions de dollars. L'objectif des ateliers est de renforcer les compétences et les connaissances de ces pays pour les aider à préparer et superviser la mise en œuvre de leurs priorités en matière d'adaptation. Une délégation de la Direction Générale de l'Environnement prend part à cet atelier et ce lundi elle a eu à présenter, ce premier jour, les résultats issus du projet « Bassins Versants » financé par le fonds d'Adaptation. L'atelier est prévu pour prendre fin ce vendredi.

Mmagaza

**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Maoulida Mabé  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riward  
 A Bardraoui  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



## Appel à candidature pour le recrutement d'un Consultant national pour l'élaboration du rapport situationnelle sur la promotion de la santé en Union des Comores

### Contexte

En se fondant sur l'engagement pris au niveau mondial en faveur de la promotion de la santé exposé dans la Déclaration d'Alma-Ata (1978) et dans la Charte d'Ottawa (1986), les conférences mondiales sur la promotion de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) préconisent l'élaboration de politiques publiques saines, la création de milieux sains et le renforcement des capacités visant à agir sur les déterminants sociaux de la santé grâce à une approche de promotion de la santé.

Dans ce contexte, les pays de la Région africaine réaffirment ces engagements afin de réduire les inégalités en matière de santé, d'accroître l'autonomie des communautés et d'améliorer la santé tout au long de la vie. La promotion de la santé est une fonction essentielle de santé publique qui va bien au-delà du traitement et de la prévention de la maladie ; cette réalité souligne l'importance d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. Or, le manque d'interventions et d'engagements intersectoriels à long terme, une participation et une autonomisation limitées parmi les communautés, ainsi que l'insuffisance des preuves documentées concernant l'efficacité de la promotion de la santé font obstacle à la prise de mesures durables susceptibles de transcender les cadres temporels politiques.

Par ailleurs, le constat a été fait que les Comores n'ont pas encore défini clairement à travers un plan national, sa vision stratégique en matière de promotion de la santé. A cet effet, l'élaboration d'un plan stratégique national s'avère nécessaire, afin de donner des orientations claires sur le but et les objectifs à atteindre, les différents axes stratégiques, le plan de suivi et évaluation et un budget clair par axe.

C'est pourquoi, nous recrutons un consultant national pour une période de deux (02) mois, qui aura pour

mission d'appuyer le ministère de la santé des Comores à se doter d'un rapport exhaustif sur la promotion de la santé aux Comores. Le consultant devra faire une analyse de la situation dans le cadre de l'élaboration de ce plan stratégique national qui permettra de faire le diagnostic exhaustif de toutes les initiatives en cours dans le pays. Il identifiera les forces et faiblesses sur lesquelles le pays devra s'appuyer pour bâtir des stratégies novatrices adaptées au contexte du pays et des communautés.

**Objectif de la consultation :** disposer d'un rapport d'analyse situationnelle sur la promotion de la santé en Union des Comores

**Mission et tâches du Consultant national :**  
 Le consultant national a pour mission de soutenir le ministère de la santé l'analyse situationnelle de la promotion de la santé aux Comores. Sous la supervision du comité de coordination le/la Consultant(e) national(e) effectuera les tâches suivantes :

- \* Coordonner le processus de l'analyse situationnelle ;
- \* Elaborer un plan de collecte des données ;
- \* Elaborer/adapter les supports de collecte des données ;
- \* Organiser la revue documentaire ;
- \* Superviser la collecte des données ;
- \* Elaborer le rapport de collecte des données ;
- \* Elaborer le rapport de l'analyse situationnelle ;
- \* Animer l'atelier de validation du rapport.

**Qualifications nécessaires du candidat (y compris connaissances spécialisées)**

- \* Minimum, Maîtrise ou Master en Santé Publique, Promotion de la Santé ou domaine équivalent ;
- \* Parfaite connaissance du système de santé Comorien ;
- \* Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- \* Aptitude à travailler en étroite collaboration avec des

instances gouvernementales avec tact et diplomatie ;

- \* Capacité de travail en équipe mais aussi de façon autonome avec un minimum de supervision ;
- \* Parfaite maîtrise du français (oral et écrit) ;
- \* Parfaite connaissance du territoire nationale et des découpages administratifs des Comores.
- \* Maîtrise du package Microsoft Office (Word, Excel, Power point).

### Expérience professionnelle requise

- \* Au moins 5 ans d'expérience dans le processus d'élaboration de plan stratégique national de santé dont au moins 3 ans dans le domaine de la promotion de la santé ;
- \* Expérience dans l'encadrement d'équipes pays dans l'élaboration de plan stratégique national de santé ;
- \* Expérience dans la gestion des programmes de santé ou services de la promotion de la santé.

### Dossiers à fournir

- Lettre de motivation à adresser à Monsieur le Représentant de l'OMS aux Comores
- CV détaillé avec les contacts de vos références
- Copie du dernier diplôme
- Copie de la carte d'identité nationale

Pour plus d'informations contactez : rahama-taa@who.int copie younoussah@who.int

A postuler en ligne via l'adresse : afwcokmoficial@who.int en copie younoussah@who.int ou déposer au bureau de l'OMS sis à Moroni au siège des Nations Unies.

Les dossiers incomplets seront systématiquement rejetés.

Date limite pour postuler : 12 mai à 15H30 AM (heure des Comores)

## FOOTBALL AFRICAÏN

## Football tanzanien, le réveil d'un géant africain !

*Trop longtemps aux abonnés absents, le football tanzanien commence peu à peu à se faire de la place dans la région Est africaine, voire sur la scène continentale. Grâce à des investissements colossaux, des riches hommes affaires locaux tentent à coup de shilling, mais aussi avec une politique de formation, de sortir le ballon rond tanzanien des limbes où il se trouvait depuis des décennies.*

C'est un modèle que doit emprunter le football comorien pour parvenir au sommet du football continental. Sous la direction de Wallace Karia depuis 2017, le football tanzanien est en train de faire des miracles sur le continent dans les différentes coupes organisées par la Confédération Africaine de Football. Un peu en retrait des coupes africaines, Azam club ne reste pas moins ambitieux. « Je veux que Azam FC fasse partie des géants du football africain et du monde en général » répondait Yusuf BAKHRESSA directeur exécutif du club à notre confrère Muftawu ABDULAI du magazine 54foot en novembre dernier. Créé en 2004 à Banda La Ngozi

dans une usine de fabrication de blé appartenant au groupe BAKHRESSA, le club s'est vite créé un nom et un palmarès (champion en 2013-2014, CECAFA Kagame Cup 2015, 2018...) grâce aux investissements consentis par les propriétaires notamment la construction d'installations sportives dont le Chamazi Stadium avec ses 10 000 places qui accueillent les rencontres du club.

Simba Sports avec ses 22 titres de champions fait un retour fracassant en coupe africaine après des décennies de léthargie. Battu en demi-finale de la ligue africaine des champions en 1974 par les égyptiens de Mekhala puis de nouveau en finale de la coupe de la CAF en 1983 (0-2) par le STELLA d'Adjamé, les rouges de Keriako sont de retour. Opposés en quart de finale de la ligue des champions aux champions d'Afrique en titre le Wydad de Casablanca, les protégés du président Salim Abdallah MUHENE ont dominé les marocains, samedi dernier (1-0) au stade Benjamin MKAPA. Quarante-neuf ans après, le rêve de jouer une autre demi-finale de la prestigieuse des coupes est



permis pour les tanzaniens.

Young Africans quant à lui, a presque deux pieds en demi-finale dans l'autre compétitions de la CAF. Vainqueur à l'aller (0-2) des nigériens de River United, les jaunes de Mwanza ont leur destin en main pour le match retour prévu le 30 avril. Présidé par Hersi SAID directeur des investissements du groupe GSM, le club renaît peu à peu de ses cendres. Créé officiellement en 1935, le club aux 28 titres (championnats et coupes) revient sur le devant de la scène grâce à des choix d'investissement qui commencent à porter des résultats.

Financièrement au top grâce à un contrat de 10,1 millions d'euros sur cinq ans entre autre passé avec GSM, le club développe une relation quasi-filiale avec ses supporters qui sont au nombre de 50 000 à avoir leurs cartes d'adhérents. Avec les bonnes relations qu'entretient le président Saïd Ali et son homologue tanzanien, une réflexion doit être faite pour voir comment on peut exporter le modèle tanzanien qui présente beaucoup de similitude avec la réalité comorienne.

AS Badraoui

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18



## Avis de publication

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet de « développement des industries culturelles et créatives dans les pays membres de la COI et le Mozambique » financé par l'Agence Française de Développement, La Commission de l'océan Indien (COI) lance un appel pour le recrutement d'un prestataire individuel spécialisé dans le domaine pour la production de podcasts pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel de l'océan Indien.

1. Les candidats éligibles et intéressés peuvent télécharger le DAO incluant les termes de références (TdR) complets en français correspondant au pays où ils souhaitent soumissionner sur le site internet de la COI [www.commissionoceanindien.org](http://www.commissionoceanindien.org) - Rubrique « Opportunités »

2. Toutes demandes d'informations complémentaires doivent être envoyées par courriel à l'adresse suivante : [culture@coi-ioc.org](mailto:culture@coi-ioc.org); [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org); [pascal.rakoto@coi-ioc.org](mailto:pascal.rakoto@coi-ioc.org) au plus tard le 28 avril 2023 à 16h00.

3. Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le mercredi 10 mai 2023 à 16h00, heure de Maurice (GMT+4) aux adresses suivantes : [innocent.miada@coi-ioc.org](mailto:innocent.miada@coi-ioc.org); [pascal.rakoto@coi-ioc.org](mailto:pascal.rakoto@coi-ioc.org); [culture@coi-ioc.org](mailto:culture@coi-ioc.org)

CELLULE D'APPUI MUTUALISEE  
AVIS DE MARCHÉ

**NATURE DU MARCHÉ** : marché public de services.

**POUVOIR ADJUDICATEUR** : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

**OBJET DU MARCHÉ** : Etude du droit social et du travail aux Comores en matière de recrutement direct de personnel et évaluation financière d'un accompagnement en matière de gestion de personnel

**LIEU D'EXECUTION** : Union des Comores

**FINANCEMENT** : Groupe AFD

**CONDITIONS DE PARTICIPATION** : toute société (y inclus auto-entrepreneur) ou groupement de sociétés non exclus des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement du marché (existence légale, régularité vis-à-vis des lois sociales et de la réglementation fiscale du pays de résidence du soumissionnaire ou des soumissionnaires dans le cas d'un groupement).

**CRITERES D'ATTRIBUTION** : Sélection fondée sur la Qualité et le Coût : 30% pour le prix des prestations et 70% pour la valeur technique de l'offre.

**PROCEDURE**  
Procédure adaptée ouverte.

**CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande à l'adresse suivante : [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr)

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse e-mail [log.comores@expertisefrance.fr](mailto:log.comores@expertisefrance.fr) au plus tard 5 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **23 Mai 2023 à 17H (Heure de Moroni)**.

## PROCEDURES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement

**MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES**

**PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**UNITE DE COORDINATION DU PROJET**

**APPEL A CANDIDATURE**

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP), un comptable.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : [djaanfaree@yahoo.fr](mailto:djaanfaree@yahoo.fr) Cc : [ministereenergie0921@gmail.com](mailto:ministereenergie0921@gmail.com) ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://sonelec-comores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

**Date de publication : 26 avril 2023**

**Date limite de dépôt des candidatures : 17 mai 2023 à 12h30 heure locale de Moroni**

**1. PROFIL REQUIS**

Le ou la candidat(e) à retenir devra avoir :

- Diplôme au moins égal à un Bac. + 3 années (licence) en Finances et Comptabilité
- Au minimum 3 ans dans un poste similaire au sein d'un projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ou d'organisme de grande envergure, expériences réussies et récentes
- Bonne maîtrise des logiciels comptables et informatique bureautique
- Bonne connaissance de SYSCOHADA révisé
- Connaissance pratique du français, une connaissance moyenne de l'Anglais

**- Aptitudes techniques/fonctionnelles**

- Excellente capacité d'analyse et de synthèse,
- Bonne analyse financière,
- Capacité à travailler de manière effective sous pression
- Sens des priorités et des délais ; rigueur et forte capacité de travail
- Bon esprit de contrôle
- Autonomie, proactivité, résistance au stress
- Bon esprit d'initiative
- Excellente communication écrite et orale
- Avoir une bonne capacité d'écoute
- Avoir un esprit d'équipe

**Les candidatures féminines remplissant les conditions sont vivement encouragées.**

**2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE**

**Durée du contrat**

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

**3. CONSTITUTION DU DOSSIER**

**1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :**

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

**4. CONDITIONS D'EMPLOI**

- Le comptable sera une personne physique et individuel- le rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le comptable est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.